

REVUE BELGE
DE
PHILOGIE
ET D'HISTOIRE

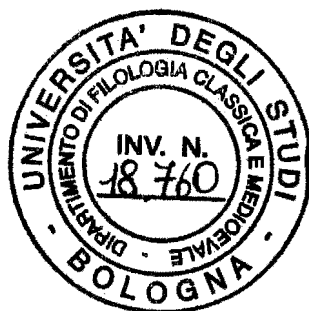
RECUEIL TRIMESTRIEL
PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DES ÉTUDES PHILOGIQUES ET HISTORIQUES
ET AVEC LE CONCOURS DE LA
FONDATION UNIVERSITAIRE ET DU MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

BELGISCH TIJDSCHRIFT
VOOR
PHILOGIE
EN GESCHIEDENIS

DRIEMAANDELIJKSE PUBLICATIE
UITGEGEVEN DOOR DE
EN MET DE STEUNVAN DE
UNIVERSITAIRE STICHTING EN HET MINISTERIE
VAN OPENBAAR ONDERWIJS

TOME XXVII - DEEL XXVII

1949



BRUXELLES - BRUSSEL

1949

MÉLANGES

A PROPOS DU CULTE DE BACCHUS

(VIRGILE, « GEORG., » II, 385-396)

Voici des vers de Virgile souvent allégués et glosés ; mais le dernier mot sera-t-il jamais dit ?

Nec non Ausonii, Troia gens missa, coloni 385

*uersibus incomptis ludunt risuque soluto,
oraque corticibus sumunt horrenda cauatis,
et te, Bacche, uocant per carmina laeta tibi que
oscilla ex alta suspendunt mollia pinu.*

Hinc omnis largo pubescit uinea fetu, 390

*complentur uallesque cauae saltusque profundi
et quocumque deus circum caput egit honestum.*

*Ergo rite suum Baccho dicemus honorem
carminibus patriis lancesque et liba feremus ;
et ductus cornu stabit sacer hircus ad aram,* 395

pinguiaque in ueribus torrebimus exta colurnis.

(*Georg.*, II, 385-396)

Ces vers font partie d'un développement consacré aux ennemis de la vigne, au mal que lui font les bêtes des troupeaux ; d'où l'habitude de sacrifier les boucs à Bacchus pour les punir de ce forfait. Ici, comme souvent dans le chant de la vigne, une indication de Varron (*R.R.*, I, 2, 18-19) a donné le branle à l'imagination de Virgile, qui élargit le tableau, évoquant les rites de Bacchus en Attique et en Italie. En effet, après avoir dit que la dent de certaines bêtes, en particulier des chèvres, est venimeuse (1), Varron, dans un mouvement imité par Virgile

(1) Rapprocher Varr., *R.R.*, I, 2, 18 : *quaedam pecudes culturae sunt*

(*non aliam ob culpam Baccho...*) (1), enchaînait : *sic factum ut Libero patri, repertori uitis, hirci immolarentur, proinde ut capite darent poenas* (2). L'origine de cette immolation mériterait à elle seule une étude. Sans l'expliquer, Tibulle la présentait comme une vieille tradition (3); quant à l'explication varronienne, reprise par Virgile, on la retrouve dans les *Fastes* d'Ovide (4). Or J-G. Frazer, remontant plus haut, a rappelé qu'à l'origine le personnage légendaire de Dionysos avait été conçu et représenté souvent sous une forme animale, celle du taureau ou du bouc; que ses adorateurs, suivant un rite primitif pratiqué jusqu'à nos jours chez certains sauvages, ont déchiré un bouc vivant et l'ont dévoré tout cru, pensant qu'ils mangeaient le corps du dieu; que cette immolation cessa d'être considérée comme une mise à mort de la divinité elle-même pour devenir un sacrifice en son honneur, lorsque Dionysos se fut dépouillé de son caractère bestial et qu'il devint anthropomorphe; que fut alors imaginée l'explication du sacrifice, châtement du bouc, dont la dent avait endommagé la vigne (5):

inimicae ac ueneno, ut istae, quas dixi, caprae, et Verg., Georg., II, 378-9 : illi nocuere greges durique uenenum : dentis et admosso signata in stirpe cicatrix.

(1) *Georg.*, II, 380.

(2) Varr., I, 2, 19.

(3) *Tib.* II, 1, 57-58. De même, un bouc blanc a été voué par Horace à Liber-Bacchus (*Od.*, III, 8, 6-7).

(4) *Ov., Fast.*, I, 353-360; et résumé de la légende dans *Mel.*, XV, 114-5 : *uite caper morsa Lacchi mactatus ad aras | dicitur ultoris*; cf. épigramme d'Evenos dans *Anthol. pal.*, IX, 75.

(5) J. G. FRAZER, *Le rameau d'or*, Paris 1939, p. 371-2. Ailleurs (*Ibid.*, p. 469) il explique pourquoi le primitif désire manger la chair d'un animal ou d'un homme qu'il regarde comme divin : « En mangeant le corps du dieu, il acquiert une partie des attributs et des pouvoirs du dieu. Quand le dieu est un esprit du blé, le blé est son véritable corps; quand il est un dieu de la vigne, le jus du raisin est son sang; ainsi en mangeant le pain et en buvant le vin, le fidèle mange réellement le corps et boit le sang de son dieu. Ce n'est donc pas par orgie, mais pour célébrer un sacrement solennel qu'on boit du vin dans les rites d'un dieu de la vigne comme Dionysos ». De cette explication n'est-il pas piquant de rapprocher ce passage d'un sermon sur le vin dans la Bible, prononcé en l'église de

première question, sans doute insoluble, que je me contenterai de poser.

Second problème, non moins difficile : celui des origines de la tragédie et de la comédie, auxquelles Virgile fait allusion dans les vers 381-384 ; on sait qu'ils ont fait couler des flots d'encre.

Dans le passage qui nous occupe, le poète évoque ensuite des divertissements populaires se rapportant au culte de Bacchus en Italie.

*
* * *

Notons d'abord que le développement est introduit par *nec non* (et aussi), dont le sens ne doit pas être forcé : parce qu'un vers précédent (v.382) fait penser au char et aux personnages barbouillés de lie qui, au temps des vendanges en Attique, lançaient des quolibets de bourg en bourg et de carrefour en carrefour, la liaison *nec non* n'indique pas que les divertissements ausoniens, c'est-à-dire italiens, maintenant évoqués, se placent aussi au temps des vendanges. Elle introduit seulement le deuxième paragraphe commandé par le *non aliam ob culpam Baccho...* du vers 380 ; la faute du bouc explique : 1° certains rites et jeux athéniens ; 2° *nec non Ausonii...* certains rites et jeux italiens. D'autre part les vers grossiers et les rires débridés auxquels le vers 386 fait allusion ont été judicieusement rapprochés des chants fescennins dont Horace a parlé rapidement :

*Fescennina per hunc inuenta licentia morem
uersibus alternis opprobria rustica fudit.*

(Epist., II, 1, 145-6).

Vosne-Romanée à l'occasion de la fête de Saint Vincent, patron des vignerons ; c'est le commentaire de « *Vinum laetificat Deum* » : « Pour moi, je suppose qu'en sa miséricordieuse prescience, l'Éternel voyait, une fois révolu l'âge des figures et sonné celui des réalités messianiques, le vin couler à flots dans nos calices catholiques, mais cette fois, pour le salut des âmes et transsubstantié au sang même de son Fils, l'Homme-Dieu » (Abbé E. KRAU, *Le Vin dans la Bible*, Dijon, 1939, p. 7).

Mais doit-on conclure avec les commentateurs que Virgile pense d'abord aux réjouissances vendémiaires (1) et qu'il « embrasse tous les divertissements populaires suscités par le culte de Bacchus » en Italie?

La phrase est de P. Lejay (2); elle résume une interprétation traditionnelle, qui a rebondi d'édition en édition; par exemple de celle de Heyne (3) (*Liberalia quidem Romae mense Martio celebrantur; et haec respexisse uideri potest poeta, si v. 390 aduerteris; sed festum Bacchi celeberrimum uindemiam factam excepisse uidetur*) en celles de Conington (4) (This and the following lines appear to refer to the *Fescennina licentia* after the vintage, and not to the *Liberalia* at Rome on the xiiiith of March, for which see *Ov., Fast.*, 3, 713; but it is not easy to speak positively), ou de Forbiger (5) (*Et hic quidem de duobus festis sermo*

(1) Horace lui-même pensait-il à des réjouissances vendémiaires? Je ne le crois pas: en effet le développement est ainsi introduit:

*Agricolae prisci, fortes paruoque beati
condita post frumenta leuantes tempore festo...* (*Epist.* II, 1, 139-140).

C'est donc une fête des moissons antérieure au temps des vendanges (ne pas oublier que la vendange se faisait tard; d'où: *postremus metito*, *Georg.*, II, 410; ainsi Varron (I, 34, 2) plaçait les vendanges après l'équinoxe d'automne).

Quant à la fête évoquée par Tibulle (II, 1, 55-58), avec sacrifice du bouc qui fait penser au passage de Virgile, aucun détail ne permet de la dater:

*Agricola et minio suffusus, Bacche, rubenti
primus in experta duxit ab arte chorus;
huic datus a pleno, memorabile munus, ouili
dux pecoris curtas auxerat hircus opes.*

D'ailleurs où sommes-nous? en Grèce? les deux premiers vers peuvent s'appliquer au *κῆμος* attique et aux origines de la comédie; en Italie?

(2) *Œuvres de Virgile*, Paris (Hachette), 1920, p. 155.

(3) CHR. GOTTL. HEYNE, *Publius Virgilius Maro*, Paris, 1924, T. I, p. 271.

(4) J. CONINGTON, *P. Vergili Maronis Opera*, Londres, 1881, T. I, p. 260.

(5) A. FORBIGER, *P. Vergili Maronis Opera*, Leipzig, 1872, T. I, p. 350; même interprétation dans E. BENOIST, *Les œuvres de Virgile*, Paris, 1867, T. I, p. 184. L'édition J. B. Lechatellier (Paris, 1905), souvent excellente, s'abstient de tout commentaire à cet égard. Quant à celui de l'édition R. Pichon (Paris, 1916, p. 163), il brouille tout: « Beaucoup d'éditeurs

est, de Liberalibus mense Martio celebratis et de Vinalibus post vindemiam institutis). Et plus récemment l'édition-traduction Goelzer (1) explique : « Virgile rappelle dans ces vers les fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus au mois d'avril et au mois d'août. Les premières (*Vinalia prima*) se plaçaient vers le 23 avril ; les secondes (*Vinalia rustica*) avaient lieu le 19 août. Celles-ci étaient marquées par des réjouissances que Virgile va décrire ; celles-là comprenaient diverses cérémonies pendant lesquelles on goûtait le vin nouveau. »

*
* *

Les *Vinalia rustica* ouvraient la période vendémiaire, le 19 août, suivant l'indication de Varron, qui rattachait d'ailleurs cette fête au culte de Vénus, par suite d'un rapprochement fautif (*Venus - Vinalia*) : *Vinalia rustica dicuntur ante diem xiv Kal.Sept., quod tum Veneri dedicata aedes* (2). En réalité c'est à Jupiter que le vigneron offrait alors les prémices de la vendange et qu'il demandait sans doute d'écarter les intempéries si dommageables en cette période de la maturation (3).

Or le vers 388 montre que Bacchus était invoqué dans la fête décrite par Virgile. D'autre part, au vers 390, l'adverbe *hinc* est une forte articulation ; comme suite aux invocations et offrandes dont il était l'objet, Bacchus favorise la formation des fruits :

hinc omnis largo pubescit uinea fetu (4).

pensent qu'il s'agit ici (v. 392 : *ergo*) des secondes fêtes de Bacchus (celles d'automne), conséquences de la protection que le dieu a accordée, comme cette protection elle-même est la conséquence des premières fêtes (*hinc*). C'est fort possible. Mais il peut se faire que ces vers soient simplement un conseil de ne pas omettre le culte dû à Bacchus, un appel à la dévotion très conforme à l'esprit des *Géorgiques* ».

(1) H. GOELZER, *Virgile, Les Géorgiques*, Paris, Belles-Lettres, 1926, p. 168.

(2) Varr., *L.L.*, VI, 20.

(3) Ceci parfaitement établi par J. CARGOPINO, art. *Vinalia* dans *Dict. Ant. Daremberg et Saglio*.

(4) Le mot *fetus* appliqué aux arbres fruitiers désigne les fruits, et le

Pour ces deux raisons il faut écarter les *Vinalia rustica* ; il faut chercher dans le calendrier du vigneron une fête antérieure à la vendange et même à la formation des raisins.

A plus forte raison, nous écarterons les *Meditrinalia*, fête automnale plus tardive encore : le 11 octobre, sous les auspices de Jupiter, on buvait le vin nouveau en prononçant des paroles guérisseuses :

Vetus nouom uinum bibo.

Veteri nouo morbo medeor.

(je bois le vin vieux, le vin nouveau ; je remédie à la maladie vieille, à la maladie nouvelle) (1). Comme l'a rappelé récemment A. Grenier (2), le nom de cette fête se rattachait sans doute à la racine **medhu* (cf. grec *μέθυ*, le moût), mais Varron, qui simplifiait tout en matière d'étymologie, l'expliquait bonnement par *mederi* (guérir) : *Meditrinalia dies dictus a medendo, quod Flaccus flamen Martialis dicebat hoc die solitum uinum nouum et uetus libari et degustari medicamenti causa, quod facere solent etiam nunc multi cum dicant* (suit le distique en vers saturniens cité plus haut). Quoi qu'il en soit, les deux fêtes de de l'époque vendémiaire se trouvent écartées.

Sur les *Vinalia priora* (23 avril), nous trouvons quelques détails dans un passage d'Ovide : après avoir fermenté et travaillé tout l'hiver, le vin était propre à la consommation ; alors le vigneron ouvrait solennellement les *dolia* et faisait une libation à Jupiter (3). *Jouis ista dies*, affirme Ovide, qui

verbe inchoatif *pubescere* précise que l'on entre dans l'acmé de la période de la fructification.

(1) D'après Varr., *L.L.*, VI, 21, et J. CARCOPINO, *art. cit.* La date (11 octobre) est donnée par les *Fasti Sabini, Maffeiani et Amiternini* ; cf. *C.I.L.*, I² p. 331.

(2) A. GRENIER, *Numen*, dans *Latomus*, 1947, p. 304.

(3) Cf. J. CARCOPINO, *art. cit.* : « Des *Vinalia rustica* compris comme nous venons de les définir aux *Meditrinalia* et aux *Vinalia priora* la progression est visible. D'abord l'homme voue les prémices de ses vendanges à Jupiter le dieu créateur, auquel vénus est associée, pour qu'il les bénisse ; ensuite, sous les auspices de Jupiter, il éprouve, au sortir du pressoir, les vertus du vin. Enfin, avec une libation à Jupiter effectuée à l'ouverture des *Dolia*, il l'entame pour sa consommation courante ».

dit pourquoi ce jour appartient à Jupiter et comment les vins lui sont alors offerts :

*Dicta dies hinc Vinalia : Iuppiter illam
uindicat, et festis gaudet inesse suis*

(*Fast.*, IV, 899-900).

Or la fête décrite par Virgile est célébrée en l'honneur de Bacchus ; aucune offrande de vin ; il n'est question que de figurines (*oscilla*) suspendues au pin (v. 389), de plats et de gâteaux (v. 394), ainsi que du bouc immolé et rôti sur des broches de coudrier (v. 395-6).

* * *

Restent donc les *Liberalia*, fête de Liber-Bacchus, célébrée, dit Ovide, le troisième jour après les Ides de mars : le 17 mars⁽¹⁾. Le poète des *Fastes* consacre aux *Liberalia* une notice qui complète la définition de Varron (*Liberalia dicta quod per totum oppidum eo die sedent sacerdotes Liberi, anus hedera coronatae, cum libis et foculo pro emptore sacrificantes*)⁽²⁾, et qui éclaire la description de Virgile.

1^o) A la manière des vigneron qui invoquaient le dieu en des hymnes joyeux, Ovide prie Bacchus de favoriser le poète qui se propose de chanter sa fête, de résumer sa légende et d'expliquer certaines particularités de son culte. Il faut remarquer le vers final :

Mite, pater, caput huc placataque cornua uertas⁽³⁾

(ô dieu, tourne vers moi ta tête bienveillante et tes cornes favorables). Sollicitant la bienveillance du dieu, Ovide utilise avec esprit et applique à son cas la prière traditionnelle par laquelle les paysans demandaient à Bacchus de favoriser leurs

(1) Ov., *Fast.*, III, 713 ; cf. indications des anciens calendriers, C.I.L., I², p. 312.

(2) Varr., *L.L.*, VI, 14 ; cf. Ov., *Fast.*, III : *Carminis huius opus causas expromere, quare / uilis anus populos ad sua liba nocet*.

(3) Ov., *Fast.*, III, 789.

vignes, en tournant vers elles son chef vénéré, comme le rappelle Virgile au vers 392 :

et quocumque deus circum caput egit honestum.

On peut même supposer qu'à cette croyance se rattachait le rite des *oscilla*, dont il est question au vers 389 et qui reste mystérieux malgré le commentaire de Servius ⁽¹⁾ et l'étymologie du mot ⁽²⁾. Ces figurines pouvaient être des effigies du dieu, destinées à préfigurer et à provoquer, par leur mouvement au souffle des brises, celui de la tête divine, qui faisait prospérer les vignobles partout où elle portait ses regards ⁽³⁾.

(1) C'est le seul texte qui apporte quelques éclaircissements, mais le problème était déjà compliqué à l'époque de Servius : *oscillorum uariae sunt opiniones...* (suit un résumé mythologique qui a été exploité par J. A. Hild dans l'article *oscillum* du *Dict. Ant.* Daremberg et Saglio) : les *oscilla* étaient-ils des effigies de Liber ? ou des têtes de victimes immolées en son honneur ? faut-il rapprocher ce rite de l'*αἰώγα* des Attiques ? des sacrifices simulés ? des actes de purification par l'air ? Ni la notice de Servius ni la pierre gravée montrant des *oscilla* suspendus à un arbre (Daremberg et Saglio, fig. 5442 ; R. BILLIARD, *La Vigne dans l'antiquité*, Lyon, 1913, p. 39 ; *L'Agriculture dans l'antiquité*, Paris, 1928, p. 227) ne permet de répondre.

(2) Qui est tout simplement le diminutif de *os*, comme *osculum* ; cf. *Dict. étym.* Ernout-Meillet ; quant à l'étymologie proposée par Servius : *os + cillere* (= *mouere*), elle est suspecte, ce verbe ne figurant que dans les grammairicus et les glossateurs pour expliquer *oscillum*, *furcilla*, *axilla*, cf. *Dict. étym.* Ernout-Meillet, s. v. *cillo*.

(3) On sait l'importance des signes ou des gestes préfiguratifs dans la connaissance et la préformation de l'avenir. Ainsi, en l'an 216 av. J. C., après la défaite de Trasimène, pour faire revenir la Victoire dans le camp romain, Hléron offre à ses alliés une Victoire d'or, *ominis causa* ; les Romains acceptent cet *omen*, et installent la Victoire au Capitole (Liu. XXII, 37).

D'autre part, dans la vieille religion italique, Liber est particulièrement le dieu de la fécondation et de la vitalité ; d'où les pratiques obscènes qui révoltaient Saint Augustin (*Civ. Dei*, VII, 21), mais qui expliquent le sens de ce culte : les mystères de Liber étant destinés à rendre le dieu propice aux semences végétales ou animales ; cf. en dernier lieu, une dédicace à Liber et à Sémélé dans *Mélanges Heuten*, p. 345. A noter que, si le vers 390 se rapporte à la vigne, le vers 391 (*uallesque cauae saltusque profundī*) fait plutôt penser aux autres arbres protégés par Bacchus (cf. *Georg.* II, 2-3).

2^o) Ovide rappelle que dans le passé, au temps où l'agriculture était la grande affaire des Romains, les *Liberalia* donnaient lieu à des jeux qui attiraient à Rome la population des campagnes, et que l'inventeur du raisin avait ce jour-là les jeux qu'il partage maintenant avec Cérés, c'est-à-dire les *Cerealia* du 19 avril :

*Luce sua ludos uuae commentor habebat,
quos cum taedifera nunc habet ille dea* (1).

Or Virgile, qui remonte aux vieilles traditions ausoniennes, doit penser à ces jeux de Liber, lorsqu'il fait allusion aux vers grossiers, aux rires débridés et aux masques d'écorce (v. 385-387). On sait le goût du poète archéologue pour les premiers aspects de la religion nationale, à la fois plus rustiques et plus chers à Octave-Auguste.

3^o) Virgile parle de gâteaux (*liba*), offerts à Bacchus. D'une part, Varron y fait allusion dans sa définition des *Liberalia* citée plus haut ; d'autre part Ovide précise qu'on offrait alors à Bacchus des *liba* enduits de miel :

*Melle pater fruitur liboque infusa calenti
iure repertori candida mella damus* (2)

4^o) Enfin Virgile complète sa description en montrant le sacrifice du bouc dont les viscères sont rôties sur des broches de coudrier. Ovide ne fait pas allusion à cette cuisine. Mais il s'est souvenu peut-être de l'expression de Virgile : *stabit sacer hircus ad aram* (v.395), lorsqu'il a expliqué ailleurs l'origine de cette immolation et prêté à un homme la menace :

*Rode, caper, uitem ; tamen hinc cum stabis ad aram,
in tua quod spargi cornua possit, erit* (3).

(1) Ov., *Fast.*, III, 785-6. Pour les *ludi Liberales* confondus dès l'époque de Cicéron avec les *ludi Cereales* du 19 avril, voir Cic., *Verr.*, V, 36 ; Serv., in *Georg.*, I, 7 ; Cypr., *De spectaculis*, 4 ; J. TOUTAIN, art. *Liberalia* dans *Dict. Ant.* Daremberg et Saglio.

(2) Ov., *Fast.*, III, 761-2. Par une étymologie fantaisiste, Ovide a, un peu plus haut, rattaché *libamenta* à *Liber* (v. 733).

(3) Ov., *Fast.*, I, 357-8.

D'autre part, illustrant le mois de février, et décrivant une fête en l'honneur de Faunus, le poète des *Fastes* parle des viscères d'une chèvre immolée, que les prêtres préparent, enfilées sur des broches de saule (1). Ici, comme l'a noté Servius, les deux ennemis de la vigne, le bouc et le coudrier, se trouvent en même temps châtiés ; en effet, au vers 299, Virgile a recommandé de ne pas planter de coudriers entre les rangées de vignes (2).

*
* * *

Ainsi le passage consacré par le poète au culte de Bacchus en Italie est très cohérent. Tous les divertissements populaires suscités par ce culte n'y sont pas embrassés, mais seule est évoquée la fête des *Liberalia*. Quant aux réjouissances vendémiaires, Virgile y viendra plus loin, aux vers 529-531, lorsqu'il invoquera *Lenaeus*, le Dieu du pressoir, dans un mouvement qui termine l'éloge de la vie champêtre et qui fait pendant à l'invocation initiale du chant de la vigne.

Je ne me flatte pas d'avoir tout expliqué dans le passage : en particulier nous sommes mal renseignés sur les masques d'écorce que prenaient les paysans (v.387) et sur les figurines (3) qu'ils accrochaient au pin en l'honneur de Bacchus (v. 389). Mais le développement, entendu comme une évocation des *Liberalia*, se tient, fortement construit et divisé en trois parties grâce aux copules *hinc* (v.389) et *ergo* (v.393) : 1° quel-

(1) Ov., *Fast.*, II, 363-4.

(2) D'accord avec Pline (*N.H.*, XVII, 240 : *uitis odit et corylum*). Théophraste et les *Géoponiques* recommandaient de n'utiliser, pour supporter les vignes, que des arbres à racines courtes ; au contraire le coudrier a des racines traçantes et des rejets abondants ; cf. R. BILLIARD, *L'Agriculture dans l'antiquité*, p. 224.

(3) L'épithète *mollia* est difficile, parce qu'on ne sait pas quelle était la matière de ces figurines. Certains la considèrent comme synonyme de *ficilla*, parce qu'aux fêtes de Saturne ou suspendait dans le sanctuaire du dieu des *oscilla ficilla* (Macr., *Sat.*, I, 11, 48). D'autres entendent qu'elle se réfère à la mobilité des figurines qui se balançaient doucement au gré de la brise ; ou à la douceur bienveillante du visage divin qu'elles représentaient.

ques rites de la fête sont indiqués ; 2° conséquence, la faveur de Bacchus fait prospérer les vignobles ; 3° donc nous ferons le nécessaire pour attirer cette bienveillance (les *carminibus patriis* du vers 394 reprenant, de toute évidence, les *carmina laeta* du vers 388) :

« De même les paysans d'Ausonie, race envoyée de Troie, s'amuse à des vers grossiers, à des rires débridés ; ils prennent des masques hideux d'écorce creusée ; ils t'invoquent, Bacchus, en des hymnes joyeux, et en ton honneur ils suspendent en haut d'un pin des figurines modelées.

Alors tout le vignoble se couvre d'une foisonnante production ; elle emplit le creux des vallons et les profondeurs des gorges boisées, partout où le Dieu a tourné son chef vénéré (1).

Eh bien ! conformément au rite, nous dirons les honneurs dus à Bacchus dans nos hymnes ancestraux, et nous lui porterons plats et gâteaux sacrés ; conduit par la corne, le bouc voué au sacrifice sera debout près de l'autel, et nous rôtirons ses viscères grasses sur des broches de coudrier ».

E. DE SAINT-DENIS.

GALLIA ET GAULE (2)

Les Romains appelèrent *Gallia* différentes régions peuplées par des *Galli* : la *Gallia cisalpina* ; la *Gallia* du Norique ; mais surtout la *Gallia transalpina*, la *Gallia* par excellence.

(1) Je ne crois pas du tout nécessaire de modifier l'ordre des vers 390-391-392 comme l'a proposé récemment G. DE PLINVAL (*A travers le Livre II des Géorgiques de Virgile*, dans *MUSEUM HELVETICUM*, 1944, p. 84), et de rétablir l'ordre 390-392-391, sous prétexte que « la conjonction coordinative du vers 391 est complètement dépourvue de signification », et que l'ensemble du tableau serait ainsi plus satisfaisant. Au vers 392, le tour bien latin *et quocumque*..... égale : *et omnia loca quo*... Quant aux deux — *que du vers 391*, c'est une copule fréquente chez Virgile.

(2) Communication faite à la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Section wallonne) à Bruxelles le 31 janvier 1949.

Dans l'échange de vues qui s'en est suivi, M. J. Herbillon — que je remercie encore ici — m'a signalé deux articles inconnus de moi, parus